La Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE COLONIES	EXTÉRIEUR
Six mois . 16 fr.	Six mois . 22 fr.
Un an . . 30 fr.	Un an . . 40 fr.

ADMINISTRATION & REDACTION
96, Quai Jemmapes, PARIS-Xe
Téléphone : Combat 08-02
Chèque Postal : *Révolution Prolétarienne* 734-99

TROISIÈME ANNÉE — N° 37
1er Juillet 1927
Prix du numéro 1 50
(Extérieur : 2 fr.)

SOMMAIRE

L'heure de l'unité a-t-elle sonné ?

Il y a deux ans, à propos du Congrès de la C. G. T., je notais ces impressions (*R. P.* de sept. 1925) qu'il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler aujourd'hui, à la veille du prochain Congrès où se débattra la proposition de Paris-Rive droite :

« Le précédent Congrès de la C. G. T. Lafayette, celui d'il y a deux ans, avait donné une impression du même genre (impression de malaise) ; pas de discussion non plus, les rapports moral et financier enlevés en une séance. Il n'en a déjà pas été de même cette année. Le rapport moral a donné lieu à un débat assez long, mais ce qu'il y a eu de plus caractéristique c'est qu'une force nouvelle s'est agitée au cours de la seconde journée. Toute cette journée, les dirigeants confédéraux n'ont pu la dominer, soit qu'ils aient été surpris par sa présence, soit qu'elle ait été difficile à brider. De l'aveu des dirigeants confédérés eux-mêmes, il y avait au Congrès une opposition d'au moins quatre cents mandats, presque le quart. Cette opposition n'est pas venue au jour, elle n'a pas osé s'affirmer. L'habileté du bureau confédéral a consisté à la dissocier en la présentant comme une opposition rattachée au Parti communiste. Pour ne pas apparaître communiste, ce qu'elle n'est pas en effet, elle s'est laissé refouler et disperser. Mais elle ne peut pas ne pas revenir à la charge; elle y reviendra d'autant plus vite et d'autant plus forte qu'elle affirmera sa conception syndicaliste aussi éloignée du collaborationnisme gouvernemental que de la tutelle des partis. »

Il semble bien que cette opposition doive revenir à la charge au Congrès du 26 juillet avec une force accrue. Il sera sans doute plus difficile de la dissocier, de la disperser et de la refouler. On s'y emploiera naturellement; on s'y emploie déjà en parlant de « tortueuse manœuvre » (*Peuple*, 25

juin) destinée à diviser et à affaiblir la C. G. T. Mais le mouvement pour l'unité est bien autre chose qu'une manœuvre communiste. Il sera aussi difficile aux communistes de le monopoliser qu'aux dirigeants lafayettistes de le déformer. Il représente l'effort de la classe ouvrière, lasse de six années de déchirements et d'impuissance, pour rassembler ses divers tronçons et reformer une seule organisation puissante.

Après les derniers C. C. N.

La réponse froide et énigmatique faite par le C. C. N. confédéré à la proposition de fusion à la base formulée par la C. G. T. U. devait jeter fatalement un trouble assez sérieux dans les rangs des unitaires à qui l'on avait présenté la réalisation de l'unité comme immédiate. Mais elle devait aussi, un peu plus tard, provoquer par ressac un même trouble parmi les syndiqués confédérés.

Ce trouble, un article de Jacquemin dans le *Réveil Ouvrier* de Nancy (que nous reproduisons plus loin), le traduit parfaitement. Jacquemin se plaint qu'une interprétation erronée ait été donnée de la réponse de la C. G. T. Le meilleur moyen pour qu'une interprétation erronée fût rendue impossible, Jacquemin, c'était que cette réponse, au lieu d'être énigmatique, fût claire et qu'elle n'eût pas besoin d'interprétation tardive.

Il doit être facile de réparer cette erreur si la pensée des dirigeants de la C. G. T. est bien telle que l'affirme Jacquemin, s'il ne leur prête pas généreusement sa propre pensée, sa propre interprétation. Puisqu'il est dans leur esprit d'accepter vraiment la rentrée en bloc, de ne procéder à aucun filtrage, c'est-à-dire à aucune exclusion, pas plus à Lille qu'à Carpentras, puisqu'il est dans leur pensée de n'imposer aucun noviciat aux unitaires rentrant ainsi, c'est-à-dire de leur permettre de suite l'accès aux Commissions et fonctions pour lesquelles un certain temps de présence au Syndicat est stipulé dans les statuts, pourquoi ne l'avoir pas dit nettement et tout de suite ? Attendaient-ils que ces questions leur soient posées ? En ce cas, pourquoi Jacquemin ne les a-t-il pas posées ? Il n'est pas trop tard d'ailleurs. A sa place, je transformerais son article du *Réveil Ouvrier* en une belle et ferme proposition qui serait acceptée d'emblée et unanimement dès le début du Congrès prochain, puisqu'elle ne ferait qu'exprimer la pensée même des dirigeants de la C. G. T. Lafayette. C'est cela qui déblaierait proprement le terrain devant la résolution de Paris-Rive droite.

"Indépendance absolue du syndicalisme" réclame Paris-Rive droite.

Dans la résolution de Paris-Rive droite, adoptée à la presque unanimité par le réseau Etat confédéré, à laquelle s'est rallié par la suite le réseau P. O. confédéré dans une déclaration lue au Congrès unitaire du même réseau, il est un paragraphe qui est passé si peu inaperçu que l'*Humanité* l'ayant supprimé dans sa première publication, a dû par la suite publier intégralement la motion. Au lieu d'un escamotage, ce paragraphe a eu les honneurs d'un supplément de curiosité. Il les méritait; nul doute que c'est autour de lui que se livrera la bataille aux Congrès prochains.

Le syndicat groupant tous les travailleurs en dehors de toute école politique, il doit déterminer lui-même son action qui ne peut se développer que dans l'indépendance absolue du syndicalisme à l'égard des partis politiques, sectes philosophiques et groupements extérieurs.

La bataille n'est pas plus gagnée d'avance au Congrès unitaire qu'au Congrès confédéré. Je prévois que le défenseur unitaire de Paris-Rive droite, Rambaud sans doute, n'aura pas moins de mal au Congrès de la C. G. T. U. que le défenseur confédéré de Paris-Rive droite, Le Guen sans doute, au Congrès de la C. G. T. Lafayette. Mais si Le Guen l'emportait à la fin de juillet, la position de Rambaud serait évidemment beaucoup plus forte au Congrès unitaire de fin septembre.

Que dites-vous là, m'objectera-t-on; ne savez-vous pas que la C. G. T. U. a déclaré accepter la résolution de Paris-Rive droite ?

Oui, je sais; mais je me permets de penser qu'elle aurait rendu service à la motion Paris-Rive droite en l'adoptant un peu moins précipitamment; par son acceptation si brusque elle a certainement fait mettre sur la réserve un certain nombre de syndicats confédérés qui réserveront leur jugement jusqu'au moment où les délégués de Paris-Rive droite leur auront donné de cette résolution une interprétation qui ne soit pas erronée elle aussi.

En outre, et c'est le plus important, je suis estomaqué que les dirigeants de la C. G. T. U. se prononcent avec tant de chaleur pour l'indépendance absolue du syndicalisme. L'indépendance du syndicalisme... comme on la pratique à la C. G. T. U. ? Vous voulez rire !

Et cela juste au moment où l'on peut admirer en Algérie un échantillon de cette pratique de l'indépendance : un secrétaire de la C. G. T. signifiant à un secrétaire d'Union régionale qu'il ne peut plus garder ses fonctions du moment qu'il est exclu du Parti communiste; un délégué de la C. G. T. déclarant que le Parti communiste doit diriger toutes les organisations ouvrières, les syndicats compris.

Evidemment, la C. G. T. U., si elle avait respecté les décisions de ses Congrès de Saint-Etienne et de Bourges, pourrait se réclamer de l'indépendance syndicale, elle pourrait dire qu'elle a réalisé en petit ce que devrait être en grand la C. G. T. unique. Elle pourrait servir d'exemple, au lieu qu'elle ne peut servir sur ce point que d'exemple à ne pas suivre.

Ses dirigeants n'espèrent pas, j'imagine, faire avaler la direction unique aux syndicats de la C. G. T. Espérer cela, vouloir cela c'est ne pas vouloir l'unité. Il n'y a pas de décision de majorité qui puisse, aujourd'hui ou demain, faire admettre que la C. G .T. unique soit dirigée par le Parti communiste; ce serait préparer une seconde scission.

L'indépendance absolue du syndicalisme, indépendance à l'égard des partis politiques, indépendance à l'égard des institutions gouvernementales, Société des Nations et Bureau International du Travail, voilà la base sur laquelle peut se refaire un jour l'unité syndicale française.

Ce jour est-il venu ?

P. Monatte.

❁ ❁ ❁

Poincaré escroc

au bénéfice de M. de Rothschild

Les officieux sont cruellement embarrassés pour expliquer les raisons de l'emprunt en cours. Les explications qu'ils tentent, tant dans la presse financière que dans la presse politique, sont rigoureusement incompréhensibles. Essayons d'aider ces messieurs, en donnant le vrai motif de l'emprunt, motif très simple et très clair, mais motif qu'il s'agit précisément de cacher.

L'Etat français, comme l'on sait, est débiteur envers la Banque de France, d'une grosse somme, 27 milliards environ (1). D'après les conventions, cette somme est prêtée par la Banque à l'Etat à un taux d'intérêt très faible, un demi pour cent (0,5 %), à peu près (2). Or l'opération actuellement en cours consiste en ceci, que l'Etat va emprunter aux particuliers au taux de six et demi pour cent (6,5 %), les sommes nécessaires pour rembourser partiellement la dette qu'il a envers la Banque de France, dette pour laquelle il n'a à payer qu'un demi pour cent d'intérêt ! Pour chaque milliard en espèces qui va être souscrit au nouvel emprunt, l'Etat aura à payer, chaque année, comme intérêt, une somme de 65 millions, au lieu de 5 millions qu'il paie à la Banque pour la même somme actuellement !

Si un particulier agissait ainsi, s'il empruntait à 6,5 % pour rembourser une dette à 0,5 %, chacun le traiterait de fou s'il opérait pour son propre compte, et d'escroc s'il opérait pour le compte de quelqu'un, dont il serait chargé de gérer les intérêts. C'est ce dernier terme qui convient à M. Poincaré, chargé de gérer la fortune de ce qu'on appelle la France.

Journalistes, hommes politiques n'en continuent pas moins à dresser des couronnes à M. Poincaré « honnête homme » ; car, si cette opération est désastreuse pour l'Etat, elle est fort profitable à quelqu'un d'autre : cet autre c'est la Banque de France. Celle-ci va, en effet, voir rentrer dans ses caisses un certain nombre de milliards qui, jusqu'ici, ne lui rapportaient pour ainsi dire rien — un demi pour cent, c'est une misère, — et ces milliards elle va pouvoir, dorénavant, les employer à des opérations beaucoup plus lucratives : telles qu'escompte, avances sur titres, achat de devises étrangères et placement de ces devises à l'étranger, etc., toutes opérations qui lui rapporteront en moyenne quatre ou cinq pour cent au bas mot.

Tel est donc l'ensemble de l'opération : pour chaque milliard qui va être souscrit, le contribuable français aura à verser, chaque année, 60 millions de plus pour le paiement des intérêts de la Dette publique, afin de permettre à la Banque de France de faire, chaque année, avec chacun de ces milliards, quelque 40 millions de bénéfices de plus, au minimum.

(1) Sans compter quelque 5 milliards avancés par la Banque aux gouvernements étrangers pour le compte du Gouvernement français.

(2) Ce taux de un demi pour cent n'est qu'approximatif, car il est déterminé d'une manière très compliquée qui le fait varier avec le montant atteint par les avances.

Qu'une escroquerie aussi évidente puisse se produire au milieu de l'acquiescement universel, cela est si colossal que la plupart de nos lecteurs supposent, je pense, que j'exagère, que je dois cacher quelque chose, un profit quelconque que l'Etat retirera de l'opération. Or il n'en est rien ; il est impossible de trouver trace d'un bénéfice quelconque, direct ou indirect, pour l'Etat dans cette opération. Pas une des justifications qu'on a tenté de fournir ne résiste à une minute d'examen.

On a tenté une première justification par le titre même qu'on a donné à l'emprunt, on l'a appelé : emprunt de « consolidation ».

Consolider une dette, cela veut dire : substituer à une dette dont le créancier peut vous demander, à tout moment, ou dans un bref délai, le remboursement, une autre dette dont le créancier ne peut vous demander le remboursement qu'à une date fixe et assez éloignée. Qu'une telle opération puisse être avantageuse même si l'on doit consentir pour la nouvelle dette un intérêt quelque peu plus élevé que pour l'ancienne, c'est bien évident. Si j'ai contracté une dette à 5 % d'intérêt mais dont le créancier peut me demander à tout moment le remboursement, il peut m'être avantageux de rembourser cette dette par le moyen d'un nouvel emprunt contracté au taux de 6 ou 7 %, mais que je n'aurais à rembourser que dans 20 ou 30 ans.

Cela est entendu, seulement il y a un malheur : c'est que l'emprunt qui nous occupe n'est en rien un emprunt de consolidation, qu'il ne consolide rien du tout, pour la bonne raison que la dette qu'il sert à rembourser, est déjà une dette consolidée, archi-consolidée, la dette la plus consolidée qui soit. La Banque, en effet, ne peut jamais, et en aucun cas, demander à l'Etat que celui-ci la rembourse. L'Etat peut rembourser à la Banque tout ou partie de sa dette, quand il le veut, et comme il le veut, mais la Banque, elle, ne peut, à aucun moment, exiger le remboursement de sa créance (1). L'Etat ne peut donc pas plus craindre de demandes de remboursement de la part de la Banque qu'il ne peut en craindre de la part des souscripteurs à son emprunt ; il n'y a donc aucune consolidation.

Mais a-t-on essayé de dire, — et c'est là que les officieux ont, et pour cause, lamentablement pataugé, — cet emprunt, s'il n'est point directement un emprunt de consolidation, fera tout de même indirectement de la consolidation, car, dit-on, il y a actuellement en France des disponibilités considérables, les gens regorgent d'argent, et comme ils ne savent qu'en faire, ils l'apportent à l'Etat, accroissant ainsi sa dette flottante. On a beau, par exemple, diminuer de plus en plus le taux d'intérêt des Bons de la Défense Nationale, et en allonger la durée, les gens continuent à souscrire en masse aux Bons de la Défense, si bien qu'il n'y a pas moyen d'en faire diminuer le mon-

(1) C'est également pourquoi l'emprunt actuellement en cours est *illégal*, ainsi qu'avait semblé s'en apercevoir — un instant — la Commission des Finances. Le Gouvernement n'a en effet, d'après la loi des pleins pouvoirs d'août, que le droit d'emprunter pour consolider la dette flottante. Or la dette de l'Etat envers la Banque, dont le montant ne peut varier que par la volonté de l'Etat, n'est point une dette flottante et est incapable d'être consolidée.

tant, et les Bons de la Défense, c'est réellement de la dette flottante, de la dette dangereuse, puisque chaque jour arrivent à échéance un certain nombre de Bons que l'Etat est obligé de payer si on ne les renouvelle pas. De même l'Etat ayant, depuis quelque temps, ouvert chez ses percepteurs et trésoriers généraux, des comptes de dépôts pour les particuliers, analogues à ceux des Etablissements de crédit, où chacun peut venir déposer son argent quand il lui plaît, ces comptes s'accroissent à une allure extrêmement rapide ; on y apporte des sommes de plus en plus considérables, de sorte que cet autre compartiment de la Dette flottante, loin de diminuer, ne cesse de s'accroître. Dès lors, l'emprunt — ce sont toujours les officieux qui parlent — va être un moyen de diminuer cette énorme dette flottante, car les souscripteurs à l'emprunt vont souscrire à celui-ci avec de l'argent qu'ils destinaient à l'achat de Bons de la Défense ou avec des fonds qu'ils retireront de leurs comptes de dépôts. La dette flottante se trouvera donc ainsi diminuée d'autant.

Raisonnement parfaitement exact, et qui tiendrait tout à fait si ceux qui nous le font ne nous avertissaient point en même temps d'un fait qui démolit complètement le raisonnement. Que va faire l'Etat de ces sommes qui vont ainsi lui être remises pour le paiement des titres du nouvel emprunt ? Nous l'avons dit, il va les verser à la Banque de France, en remboursement de sa dette auprès de celle-ci. Et que va en faire la Banque ? Que va-t-elle faire des billets qui vont lui être ainsi remis ? Si elle les détruit, ou si elle les garde dans ses coffres, le raisonnement des consolidateurs est juste, il y aura bien eu indirectement consolidation de la dette flottante, mais, précisément, on nous avertit du contraire. M. Poincaré a fait proclamer à son de trompe, « urbi et orbi », que les billets qui seront remboursés par l'Etat à la Banque ne seront ni détruits ni gardés dans les coffres, que, tout au contraire, ils seront relancés aussitôt par la Banque, dans la circulation, par le moyen de l'escompte des billets de commerce et autres opérations. Le remboursement de l'Etat à la Banque n'aura pour effet aucune diminution du nombre de billets en circulation : il n'y aura point de « déflation ». Mais alors, s'il y a autant de billets en circulation dans le public, après qu'avant l'emprunt, celui-ci aura autant de billets dans ses poches, il aura autant de disponibilités, et alors, en vertu de quoi voulez-vous que la même proportion de ces disponibilités n'aille point se placer dans les placements à court terme qu'offre l'Etat avec ses Bons de la Défense et ses comptes de dépôts ? La dette flottante de l'Etat n'aura diminué qu'un instant, juste le temps nécessaire pour que l'argent des souscripteurs à l'emprunt traverse les caisses de l'Etat pour aller dans celles de la Banque, et que celle-ci le relance dans la circulation. Au bout de quelques jours, quelques semaines au plus, tout sera revenu en l'état, Bons de la Défense et comptes de dépôts seront revenus aux mêmes montants.

Retournez le problème sous toutes ses faces, creusez-vous la tête tant que vous voudrez, je vous défie bien de trouver un avantage quelconque pour l'Etat dans l'opération qu'il est en train de faire. Toutes les explications qu'on a tenté d'en donner, ne font, par leur néant, que souligner le véritable caractère de l'opération : une escroquerie.

***

Pourquoi Poincaré commet-il cette escroquerie ? Pourquoi va-t-il enlever des poches du contribuable plusieurs centaines de millions par an, pour le profit exclusif de la Banque de France ? Un fait éclairera la question.

Si l'on ne tient pas compte de quelques politiciens jetant un appeau aux petits rentiers, il n'est personne dans la haute bourgeoisie française, personne dans la banque, personne dans l'industrie, qui ne soit adversaire résolu de la revalorisation du franc, personne, sauf « un » — mais un qui est de taille : Rothschild en personne. Tout récemment, profitant de l'Assemblée générale des Chemins de fer du Nord, dont il est président, Rothschild a réitéré publiquement son opinion : la stabilisation légale du franc à son cours actuel, sa non revalorisation à sa valeur d'avant guerre, c'est un vol, c'est une banqueroute.

Cette opinion s'explique facilement quand on sait que M. de Rothschild est le principal actionnaire de la Banque de France, et que la Banque de France est la seule banque qui a un intérêt évident et considérable à la revalorisation du franc.

La Banque de France est, en effet, avons-nous dit, créancière de l'Etat pour quelque 27 milliards, — 27 milliards de francs : c'est-à-dire que l'Etat lui doit 27 milliards de la chose qui s'appelle franc, quelle que soit la valeur réelle de cette chose. Si le franc ne vaut, comme maintenant, que le cinquième de sa valeur or légale, l'Etat ne doit tout de même à la Banque que 27 milliards de ces francs dépréciés ; si, au contraire, le franc reprend sa valeur-or légale d'avant guerre, valeur quintuple de sa valeur actuelle, l'Etat devra toujours à la Banque 27 milliards de francs, de ces francs à valeur quintuple de ceux actuels. Maintenir le franc à sa valeur présente, le stabiliser définitivement à cette valeur, ou au contraire le ramener à son ancienne valeur, c'est donc changer du simple au quintuple la valeur réelle de la somme dont la Banque est créancière de l'Etat. Revaloriser le franc, c'est enrichir la Banque de quatre fois 27 milliards, soit 108 milliards, 108 milliards de francs actuels.

Pas besoin d'autres explications pour comprendre pourquoi M. de Rothschild est adversaire fougueux d'une stabilisation légale du franc à sa valeur actuelle, stabilisation qui ferait perdre définitivement à la Banque, dont il est le principal actionnaire, tout espoir de gagner 100 milliards.

Cette stabilisation légale ne va cependant pouvoir être ajournée indéfiniment, il va falloir s'y décider, malgré l'intérêt qu'a M. de Rothschild à ce qu'elle ne se fasse point. Mais faire cette opération contre la volonté proclamée d'une puissance financière comme Rothschild, au lendemain d'un discours de bataille du chef de cette « illustre » maison, c'est bien risqué. Il faut donc tenter de désarmer l'hostilité rothschildienne, en offrant à la Banque de France d'autres sources de profit. Cela peut être tenté avec d'autant plus de chances de succès, qu'il est bien évident que Rothschild, pas plus que quiconque, ne peut se faire d'illusions sur la possibilité de la revalorisation qu'il réclame. Il ne peut pas ne pas se rendre compte que la revalorisation du franc à sa valeur d'avant guerre est chose absolument

impossible. Son discours à la Compagnie du Nord ne doit donc être considéré que comme un acte de chantage ; eh bien ! chantons. En offrant à la Banque de France et à son principal actionnaire Rothschild, la profitable opération que nous avons décrite au début de cette note, on obtiendra peut-être ainsi — et même il y a peut-être eu des engagements fermes à cet égard — la neutralité de Rothschild envers la stabilisation.

C'est là l'hypothèse la plus favorable à Poincaré qui puisse être donnée pour expliquer la colossale escroquerie à laquelle il est en train de se livrer : s'il va soutirer pendant cinquante ans, plusieurs fois 60 millions par an aux contribuables français, c'est afin de fermer la bouche à M. de Rothschild, maître chanteur.

R. LOUZON.

CHOSES D'ALLEMAGNE

LES DIVERSES OPPOSITIONS DE GAUCHE

Si je tarde à vous envoyer de la copie pour la rubrique « Choses d'Allemagne », — car j'aurais dû vous préparer tout un article pour l'autre quinzaine, — ce n'est pas que je boude à l'ouvrage. Je vous demande de m'excuser pourtant de ne pas être strictement de parole. J'avais cru à lire les journaux que je reçois, que rien ne serait plus facile que d'y prendre, séance tenante, matière pour plusieurs pages d'information et de critique. Il y a, certes, moyen de les y prendre. Mais l'esprit même, et la tendance du mouvement d'opposition communiste en Allemagne n'apparaîtrait, dans pareilles pages, que çà et là, par accident, de temps à autre. De pareilles pages n'auraient donc rien de concluant, de décisif, de synthétique. Or il faut être plus assidu auprès d'un mouvement comme celui-là et le frayer de longue date pour en tirer du premier coup des choses caractéristiques et essentielles. Je ne viens que d'en prendre connaissance pour ainsi dire.

C'est qu'il n'y a pas une opposition, mais nombre d'oppositions, dans les milieux de communistes en Allemagne, qui, par surcroît, se livrent mutuellement bataille; les reconnaître n'est pas vite accompli, et tant s'en faut : le groupe de Schwarz, dans l'*Entschiedene Linke* (gauche décidée) — je n'arrive pas à traduire mieux ou autrement ce titre — prend à partie le groupe de Katz, du *Spartakus* (qui ne me semble en rien de la lignée des spartakistes du temps de guerre, tant il s'avère à la fois sectaire et versatile); la *Mitteilungsblatt* (feuille d'information), d'Urbahns et de Ruth Fischer, est soupçonnée d'opportunisme, de démagogie, par ces deux groupes, qui se placent plus à gauche qu'elle; et la *Kommunistische arbeiter Zeitung* — organe du parti communiste ouvrier d'Allemagne — croit, dur comme fer, être toute seule à gauche et dans la bonne voie. Je ne parviens, même à présent, qu'à indiquer sommairement ce qui distingue ces quelques groupes les uns des autres. Je ne puis dire, à ce propos, que peu de chose et rien de neuf.

Le K. A. P. D. a persisté dans sa phobie mesquine et forcenée des syndicats (car la conquête des syndicats à l'action révolutionnaire est impossible selon lui; il faut tout mettre en œuvre ni plus ni moins pour les détruire). Il tient pour dérisoire et pour suspect l'usage que peuvent faire de la tribune des parlements bourgeois les communistes (les parlements ne sont qu'une arme aux mains de l' « impérialisme fasciste »; à son avis, il y a lieu de les combattre, non d'y combattre). Les scissionnistes de Heidelberg ont ajouté quelques variantes de second ordre à leur programme. Pas davantage. Ils ne mesurent les événements des derniers temps qu'à l'aune de leur programme. Pas davantage. Ils ne mesurent les événements des derniers temps qu'à l'aune de leurs principes rigides et immuables.

Quant à Urbahns et à Ruth Fischer, ils suivent de plus en plus leur caractère ingénu et romantique. Mais, en disgrâce, exclus, ils ont la chance de se montrer logiques et obstinés dans leur point de vue. Un manifeste qu'ils publièrent, eux et leur groupe, tout récemment (1), me le rappelle. Pour eux, « la défaite allemande de 1923, la défaite anglaise de 1926, la défaite chinoise de 1927 » sont dues à la tactique opportuniste, national-réformiste, revisionniste, antimarxiste, antiléniniste, antibolchéviste, du Comité exécutif de l'Internationale. Non, à rien d'autre. Dans un article de la *Mitteilungsblatt* de cette tendance, intitulé « Révolution et contre-révolution en Chine », il apparaît, une fois de plus, que, d'après elle, une politique d'audace sans frein est susceptible *ipso facto*, quoi qu'il advienne, de conduire droit à la victoire le mouvement révolutionnaire (2). Comme s'il ne fallait que des formules extrêmes et radicales pour obtenir monts et merveilles.

---

(1) Pour annoncer la publication hebdomadaire, dès juin, et sous le titre : *Die Fahne des Kommunismus* (Le Drapeau du Communisme) de leur organe.

(2) A titre d'exemple, je traduis quelques-unes des phrases de cet article, car elles sont en relief, d'elles-mêmes, toutes seules, dans leur contexte. « Les impérialistes attaquent (la Chine) parce qu'ils comptent sur le caractère accommodant de la bourgeoisie du Kuomintang. » « Repousser l'attaque des impérialismes est le devoir de la classe ouvrière internationale. » « Rien n'est tenté à cet effet par l'Internationale communiste. » Je vous assure que rien de précis, de circonstancié, ne s'y ajoute. Que me faut-il déduire alors de ce passage, abstrait et vague par excellence ? Qu'une attitude plus décidée et belliqueuse du prolétariat international à leur égard eût empêché l'intervention directe, sur le Yang-tsé-Kiang, des impérialismes ? Le prolétariat serait-il donc en mesure de s'y résoudre ? Les masses de l'Occident suivraient-elles donc l'Internationale pour qu'un pareil mot d'ordre soit efficace et soit possible ? En outre, les impérialismes céderaient-ils leurs privilèges sans les défendre ? Ils enverraient leurs torpilleurs en Chine pour la parade. Si l'inertie, la complaisance du Kuomintang ne leur étaient acquises et assurées, ils ne courraient pour rien au monde le risque d'y apparaître. Une guerre ouverte contre eux eût apporté peut-être plus sûrement succès et bénéfice à la révolution chinoise, même nationale et même bourgeoise ? Je n'en crois rien. On ne se met que malgré soi un adversaire de plus à dos en pleine bataille. Le Kuomintang bourgeois se rend plutôt à l'évidence de cette maxime qu'à l'ennemi, à ce qu'il semble. La *Mitteilungsblatt* n'y va décidément pas de main morte. Une analyse minutieuse et consciencieuse des événements ne la tente guère. Si, par ailleurs elle a beau jeu pour dénoncer l'Internationale dans ses manœuvres et dans ses fautes, elle ne me donne, par contre, en pareil cas, qu'une nouvelle preuve de ses solutions précipitées et étourdies, simplistes et raides.

Ce groupe reproche au communisme officiel sa politique de compromis plutôt que ses méthodes de corruption. C'est que la bureaucratie a été mise en pratique et florissante aussi, de par sa grâce, quand il tenait, en Allemagne, la direction. Il ne prétend à la démocratie prolétarienne, pour le parti, qu'en dernier lieu, indirectement, entre les lignes. Par repentir ou par dépit. En repoussant d'avance l'accusation d'être scissionniste. En souhaitant de réunir dans l'Internationale régénérée, les communistes sans distinction, qui se réclament de Marx et de Lénine (1)

Ensuite, Katz et Schwarz s'engagent dans une polémique de tous les diables pour en conclure qu'ils restent d'irréductibles et de farouches antiparlementaires; ils n'en demeurent pas moins tous deux membres du Reichstag, aussi s'en excusent-ils l'un auprès de l'autre et se le reprochent-ils mutuellement, sans retenue.

Ces oppositions diverses et disparates, en fin de compte que représentent-elles ? Quelle est leur force ? Le rien, le petit rien qui, à présent, les jette les unes contre les autres et les sépare pardessus tout, me deviendra sans doute plus accessible au fur et à mesure que j'apprendrai à les connaître mieux et davantage. Je ne les vois de prime abord que là où elles se ressemblent plus ou moins toutes. Mises une à une hors du parti (2) pour n'avoir pas, serviles ou bénévoles, suivi de point en point ses ordres comme des dogmes interchangeables, elles ne persistent que de plus belle dans leurs conceptions particulières et originales. Elles s'y enferment; elles s'y enfoncent; les militants de l' « extrême-gauche », de l' « ultragauche » se donnent à corps perdu et sans mesure, à l'apologie de leur tactique. Mais l'arme s'est retournée contre eux, des exclusions sans procédure : car eux en ont usé, en premier lieu, quand le parti, en Allemagne, était sous leur tutelle, contre des camarades d'un autre avis que le leur propre, mais communistes comme eux, et au même titre. Il ne leur sert de rien de trop s'en plaindre. Mais leur tactique — ils firent, par bravade comme par mégarde, élire von Hindenburg à la présidence d'empire; absurde et utopique, le mot d'ordre : « front unique par en bas, non par en haut » fut mis en vogue par eux pour rompre et pour cesser en fait tout front unique; l'exode des syndicats par nombre de militants, membres du Parti, eut leur approbation tacite — n'a pas été plus efficace ni plus heureux que la tactique de compromis et de manœuvres, car sous leur règne ont commencé, pour le Parti, sensibles et décisives, les pertes et les défaites. Mal leur en prend s'ils s'avisent donc de le prétendre contre l'évidence.

Dans un parti de bon aloi, les militants — qu'ils soient catégoriques ou circonspects, exaltés ou réfléchis, mais communistes; en d'autres termes, qu'ils soient de « gauche » ou de « droite », mais sûrement tout à leur cause — sont invités, voire appelés, sans préférence, à prendre part à la critique et à l'étude de sa besogne. Il faut que lui aussi, pèse, de chaque chose, le pour et le contre. Rien de meilleur à cet effet que ces tendances — fatales et spontanées — qui s'y affrontent et qui s'y heurtent de temps à autre en de loyales et en d'honnêtes controverses. Ces joutes, pour ne pas dire ces luttes d'idées, lui sont indispensables et salutaires. Pourquoi — en dépit même de leurs erreurs et de leurs fautes — les « gauches » en Allemagne n'auraient-elles pas, dans un parti normal et sain, voix au chapitre ? car on a pu, non sans raisons valables et sérieuses, tenir en haute estime leur volonté de prendre, à tout propos et à tout prix l'initiative et l'offensive dans la bataille : l'essai, d'Urbahns, et de quelques hommes, de soulever Hambourg — gros de risques et téméraire, même sans espoir — en est l'exemple typique et mémorable. Prêts à ces actes de sacrifice et d'héroïsme, impatients même, mais enthousiastes, tenaces, fidèles, ces camarades n'y auraient pas leur mot à dire ? Mais ils n'y prendraient pas en mains, eux et eux seuls, de force et par surprise, la direction — comme ils l'ont fait, en Allemagne. Une minorité usurpatrice n'y trouverait point place. Leur politique a été, certes, sans discernement, sans réalisme; mais ce n'est pas pour cela seul que le Parti s'est appauvri tant et si vite. C'est parce qu'elle a été mise en vigueur d'office, à son insu, contre son gré, qu'elle a conduit à un désastre sans précédent et fantastique.

Hors du Parti, il conviendrait sans aucun doute que ces oppositions de « gauche » aient à l'égard même du Parti — dans la mesure où elles conçoivent qu'il reste par excellence le lieu des militants qui se destinent à préparer la révolution prolétarienne; même, et surtout, si, à présent, la vie y est intenable et étouffante — plus de réserve et plus de tact. Quand elles accusent de gros scandales les gens en place, elles n'y apportent pas l'ombre d'une preuve formelle et sans réplique. Que Munzenberg soit appelé, en toutes lettres, le « Stinnes » (1) de ce parti, et qu'il lui soit imputé à crime malversations, gaspillages et négligences de toute espèce, je n'attends pas qu'on me le dise, mais qu'on me le démontre. Un sobriquet humoristique n'y supplée pas le moins du monde.

La dispersion, en petites sectes présomptueuses, du mouvement de protestation contre le régime intolérable qui pèse sur le Parti, en Allemagne, et qui y discrédite en même temps l'idée et l'action du communisme, ne me semble pas — faut-il le dire — de bon augure. Il est dommage que victimes et adversaires de ce régime ne s'entendent pas, ne se concertent pas, ne s'unissent pas pour l'abolir et pour le battre en brèche. Ce n'est qu'à ce prix-là qu'ils parviendront peut être, ensuite, à plaider pour leurs opinions, à les défendre, autrement que pour eux-mêmes et en pure perte.

RAYMOND ROUVIANE.

---

(1) Je reviendrai plus longuement, sous peu, sur l'attitude et sur l'histoire de cette tendance. Urbahns et Ruth Fischer viennent d'organiser, le mois passé, à Berlin même, une grande réunion publique. Ils y ont dit, en long et en large, quel est leur point de vue sur les principaux problèmes qui se sont posés, ces derniers temps, à toute conscience prolétarienne. Les feuilles d'opposition qui ont paru depuis en rendent toutes compte. Il me faut encore lire ce qu'ont écrit à ce sujet la feuille d'Urbahns et de Ruth Fischer eux-mêmes, la *Rote Fahne* qui, paraît-il, leur tombe dessus au long de six colonnes, et le *Vorwærts*, pour m'assurer l'indispensable objectivité de cet article.

(2) Sauf le K. A. P. D., bien entendu, qui en sortit de son plein gré, dès le congrès de Heidelberg (1919) pour devenir un parti distinct et autonome.

(1) *Spartakus*, n° 8, avril 1927.

❀ ❀ ❀

Dans la Chine nationaliste

LE KUOMINTANG

SON ORGANISATION

(L'article qui suit décrit l'organisation du Gouvernement nationaliste à Hankéou. On apprend qu'un gouvernement nationaliste rival a été créé à Nankin. Le droit à l'autorité dont se réclament ces deux gouvernements est basé sur le fait qu'ils forment un gouvernement constitué non comme le département inférieur d'un état-major de général victorieux, mais celui d'un parti politique. Il est fâcheux que les deux gouvernements se réclament du même parti. Mais que tous deux pensent important de s'en réclamer marque la différence essentielle entre eux et leurs communs ennemis. Seize mois se sont écoulés depuis le dernier Congrès général du Kuomintang. Les membres du Comité exécutif nommés par ce Congrès ont été dispersés. Le point fondamental en discussion entre Tchang Kaï Shek et le Gouvernement de Hankéou est l'autorité comparée des représentants du parti qui sont à Hankéou et de ceux qui sont à Nankin.)

❃ ❃ ❃

A Hankéou, je trouvai qu'il était impossible de causer cinq minutes avec un quelconque des membres du gouvernement nationaliste sans qu'on me rappelât que le gouvernement était révolutionnaire. Ce mot était pour eux presque un mot magique. Tous, à l'exception de Hsu Chien, ministre de la Justice, riaient à l'idée d'être « communistes », mais tous insistaient sur le mot « révolutionnaires ». Non seulement cela. Ils ne cessaient de me rappeler qu'ils étaient le gouvernement, non pas d'une révolution complètement victorieuse déjà, mais « d'une révolution en marche ». Pour cette raison, ils écartent les critiques trop précises sur l'organisation de leur gouvernement. Ce sont des expédients, disent-ils, quelque chose comme une cuisine de camp.

Depuis que j'ai quitté Hankéou, beaucoup de choses sont advenues qui illustrent l'instabilité de l'organisation au stade particulier de développement dans lequel je la vis. Elle change de jour en jour, comme changeait l'organisation du gouvernement russe, selon les besoins changeants et à la suite de l'action des représentants des différentes tendances politiques qui y trouvent leur expression. Mais, même dans ses formes temporaires et de pis-aller, soumis comme il est aux brèches soudaines dues aux hauts et bas auxquels est nécessairement sujet un gouvernement dans un pays éprouvant de rapides transformations, il reste une menace constante pour les instruments des gouvernements traditionnels en Chine et démontre, plus que toute autre chose, le changement essentiel interne que les révolutionnaires espèrent effectuer. Le mouvement pour l'abrogation des traités unilatéraux affecte les étrangers si intimement, qu'ils sont portés à ne pas voir que, puisque toute la Chine est d'accord sur ce point, la lutte qui se poursuit dans le pays doit avoir une autre cause. On nous parle d'une masse de méfaits du gouvernement nationaliste, en ce qui nous concerne personnellement, mais on ne nous dit rien de la principale divergence entre ce gouvernement et les autres pouvoirs gouvernant en Chine, et ce point est celui qui intéresse les Chinois de la façon la plus aiguë.

La révolte contre les chefs militaires.

Présentement, la Révolution, en Chine, est dirigée contre les chefs militaires « tu-tchouns » qui, en chapardant les caisses, peuvent payer les mercenaires qui leur permettent de garder, sous leur domination, les sources de revenus. Tout le possible a été fait, à la fois en Chine et à l'étranger, par nos journaux et par les partisans des chefs militaires, pour cacher cet aspect des événements. Autant qu'il a été possible de le faire on a décrit la lutte comme celle d'un certain nombre de chefs militaires en y comprenant Tchang Kaï Shek. Cependant la véritable importance de la lutte est due au fait que, tandis que ses adversaires étaient des chefs militaires indépendants, Tchang Kaï Shek était consciemment et volontairement soumis au contrôle d'un gouvernement civil. Le but immédiat des Nationalistes, en Chine, a été la substitution d'un pouvoir civil au pouvoir militaire. « Gouvernement populaire », c'est un mot d'ordre pour l'avenir. Tout ce qu'ils réclament actuellement, c'est que, à l'intérieur du territoire tenu par leurs troupes, l'autorité d'un parti remplace celle des individus.

Le Kuomintang (Parti du peuple) unit dans une même organisation des gens de toutes les provinces de la Chine qui, bien que leur tempérament politique varie, s'accordent pour accepter les trois principes du Dr Sun Yat Sen comme programme général. Ces principes sont énoncés d'une façon si vague que presque tout le monde peut y souscrire. A de rares intervalles se tiennent les Congrès du Kuomintang, suivis par des délégués de toutes les organisations provinciales du Parti. Au second Congrès, — le dernier — qui s'est tenu le 1er janvier 1926, il y avait 300 délégués. Le Congrès élit un Comité exécutif central de 36 membres avec 21 députés et une Commission de contrôle de 9 personnes. Le Comité exécutif central est l'autorité suprême du Parti et le demeure jusqu'à la réunion du Congrès suivant. Les troubles récents dans le Parti ont été causés par de prétendues tentatives d'échapper à l'autorité du Comité exécutif central en soumettant des questions de sa compétence à des organisations irrégulièrement constituées.

Organisation du Kuomintang.

Le Comité central exécutif nomme un Bureau politique qui « dirige la politique » du Parti et un petit « Comité permanent » qui s'occupe de « la routine du Parti ». Le Bureau politique nomme le « Conseil du Gouvernement ». Ici, une digression est nécessaire pour expliquer que le Conseil politique qui fonctionnait à Hankéou lorsque j'y étais, ne ressemblait pas au Bureau politique nommé en janvier 1926. La liste des membres du Bureau originel est la suivante : Wang Ching Wei, Tuan Yen Kaï, Tchang Kaï Shek, C. C. Wu, Sun Fo, T.-V. Soong, Tuan Pin Shan, Hu Han Min, Chu Pehan Tak, avec, comme membres députés : Kan Naï Kwang, Chen Kon Po et Shao Li Tse. Mais plusieurs de ces hommes, parmi les plus importants, ont subi politiquement une éclipse, en particulier C. C. Wu, qui a préféré s'en aller, parce qu'il était en sérieuse divergence avec Tchang Kaï Shek et la gauche du Kuomintang.

Le président Wang Ching Wei avait quitté la Chine dans le but de se soigner pour une maladie de cœur et après avoir perdu une bataille avec Tchang Kaï Shek sur la situation des commissaires politiques dans l'armée nationaliste. Tuan Yen Kaï avait, par la suite, rempli les fonctions de président. A Hankéou, le Bureau politique avait, en pratique, été remplacé par un Conseil politique constitué par tous les membres du Comité exécutif central qui se trouvaient être présents. Comme la majorité de ces présents était composée des membres les plus avancés, le résultat de ce changement fut que les fonctions du Bureau politique étaient remplies par une organisation plus avancée qu'il n'était dans l'intention du Comité exécutif central.

La direction politique et militaire.

Le Conseil de gouvernement est plus ou moins un ministère, mais il compte des personnes qui n'assistent pas aux réunions de cabinet, comme par exemple, Feng Yu Siang, le général chrétien du Chen-Si dont la soumission au Kuomintang fut récompensée par cette fonction. Ses membres ne sont pas nécessairement membres du Comité exécutif central. Il y a une sorte de ministère intérieur, appelé Comité permanent, qui, lorsque j'étais à Hankéou (je m'excuse de ces répétitions, mais elles sont nécessaires à cause de la vitesse trépidante des événements de Chine) comprenait cinq membres : le président Tuan Yen Kaï et quatre ministres : Affaires étrangères (Eugène Chen), Finances (T. V. Soong), Communications (Sun Fo) et Justice (Hsu Chien). Depuis, d'autres ministres ont été nommés, augmentant sans doute le cabinet intérieur. Ces nouvelles nominations ont eu un caractère plus « gauche » que ne l'aurait approuvé le Bureau politique primitif. Il y a aussi un Conseil militaire, qui est composé par moitié de commandants militaires et de membres civils du gouvernement avec un président civil. Lors de l'avance des armées nationalistes, les affaires militaires étaient cependant concentrées dans les mains du commandant en chef. Récemment le Conseil militaire a été rappelé à l'existence.

Législation.

Dans des circonstances de guerre civile active, les Congrès du Kuomintang ne peuvent pas être fréquents et le dernier « Programme du Kuomintang » fut discuté, édité et promulgué par une conférence mixte du Comité exécutif central et « des membres des exécutifs de diverses organisations de province ou de sections du Kuomintang », qui a eu lieu en octobre 1926. J'ai demandé par quel mécanisme temporaire ils faisaient les lois. On m'a donné en réponse le nouveau code en 17 statuts s'occupant des délits contre-révolutionnaires et qui fut établi par une session similaire du Conseil du gouvernement avec tous les membres du Comité exécutif central qu'on a pu réunir. Les administrations provinciales et municipales semblent aussi posséder des pouvoirs étendus. Ainsi le Bureau d'administration civile de la municipalité de Fatshan (ville de 300.000 habitants, près de Canton) promulgua des décrets prohibant l'achat ou la vente des fillettes esclaves (adoption mercenaire) et ordonnant l'enregistrement de celles qui étaient actuellement dans cette situation dans le but d'abolir graduellement cette institution.

L'héritier présomptif du Kuomintang.

L'organisation des Nationalistes serait donc semblable à celle du Parti communiste de Russie si celui-ci n'avait pas le complément des Soviets ou comme celle du parti fasciste en Italie s'il n'était courbé sous le frein d'un Mussolini. C'est franchement le gouvernement d'un seul parti qui se distingue par l'absence d'espoir ou de désir de durer. C'est un instrument pour les nécessités immédiates, mais qui n'incarne même pas l'idéal démocratique modéré du Kuomintang. Sa principale faiblesse est son manque de moyens de se maintenir en contact large et sensible avec les masses. Ses leaders d'aujourd'hui le reconnaissent et voient déjà l'embryon d'organisation qui doit le remplacer comme suprême autorité, dans les « Unions provinciales d'ouvriers, de marchands, de paysans, d'étudiants et de membres des professions libérales ». Ces unions ont déjà de l'influence et éventuellement sont appelées à devenir les fondements des assemblées provinciales.

Ainsi, l'administration provinciale pour la province de Kiang-Su fut élue, après la prise de Shangaï, par les Nationalistes et comprend un représentant du gouvernement nationaliste, trois représentants du Conseil des Trade-Unions, un représentant du Parti communiste, deux représentants du Kuomintang, deux représentants des Chambres de Commerce, deux représentants des propriétaires d'usines, un représentant de l'Union des Etudiants, et, comme représentants des professions libérales, un journaliste, ce même M. Francis Zia qui échappa de si près à une condamnation capitale après avoir été enlevé dans la concession internationale.

Cette étrange mixture gouvernementale sera vraisemblablement troublée par des querelles intestines, mais sa création est déjà extrêmement significative. Les Nationalistes ont pleinement conscience qu'il est impossible de modeler toute la Chine sur le même patron. Les provinces diffèrent entre elles autant que les pays européens et sont fréquemment plus étendues. Même dans le passé, il a fallu faire maintes concessions aux besoins et aux caractères locaux. Les Nationalistes disent qu'il devra y avoir une large autonomie des Assemblées provinciales, lesquelles seront représentées à l'Assemblée nationale pour tout le pays. Bien entendu, ceci est une esquisse très vague entrevue par les Nationalistes lorsqu'ils cherchent à voir au delà des difficultés immédiates.

A l'heure actuelle, si imparfait que leur gouvernement de parti puisse paraître à des yeux occidentaux, ils affirment qu'il représente une avance réelle et sans précédent pour la Chine, en ce qu'il substitue la volonté d'un parti, doté d'un programme politique, au caprice de chefs individualistes, sans programme d'aucune sorte. J'ai causé avec un grand nombre d'adversaires des Nationalistes dans le Nord et ailleurs, et je suis convaincu, que, quoi qu'il puisse arriver aux Nationalistes, en tant qu'individus, ou même à leur gouvernement, cette idée de la direction et de la responsabilité d'un parti saisit l'imagination même de ses adversaires et certainement survivra.

(*Manchester Guardian Weekly*, 29 avril 1927.)

L'ÉTAT D'ESPRIT à SHANGHAI

Rien de plus loin de la vérité que d'imaginer que les Anglais de Shanghaï forment un avant-poste anglais, ou partagent le point de vue anglais. Les Shanghaïens pensent que charité bien ordonnée commence par soi-même et que leur intérêt primordial réside à Shanghaï. Ils proclament que les propriétés britanniques sont en danger et qu'ils ont besoin de troupes britanniques pour les défendre, mais ils ont montré durant ces derniers mois que l'acceptation de cette assistance ne les empêchait pas de faire ce qu'ils pouvaient pour rendre impossible la réalisation d'une politique britannique qui ne leur plaît pas.

Ils rendent difficile toute bonne entente entre l'Angleterre et la Chine parce que de même que nous sommes portés chez nous à les croire anglais, de même les Chinois commettent la même erreur. Il faut six semaines aux journaux anglais pour arriver en Chine. La politique et la pensée anglaises sont donc jugées par les Chinois d'après les journaux publiés en anglais, dans des villes comme Shanghaï ou Tien-Tsin. Il est impossible de les persuader que ce qu'ils y trouvent est, non l'expression de l'état d'esprit anglais, mais l'expression de l'état d'esprit de Shanghaï. Et cela est lamentable, à cause de quelques-uns des caractères fâcheux de cette mentalité.

Le plus important de ces caractères est d'avoir traversé les événements des vingt-cinq dernières années sans en être le moins du monde affectés. Tandis que l'Angleterre et la Chine ont été toutes deux profondément ébranlées par la guerre, les Shanghaïens se comportent et parlent comme si les événements qui ont suivi 1914 s'étaient déroulés sur une autre planète. Pour eux, le dernier événement important c'est la suppression des Boxers. L'Europe est loin d'eux, et la Chine, qui est à leurs portes, semble leur être aussi lointaine. Ils paraissent avoir vécu dans une confortable vitrine, hermétiquement close, et isolée depuis 1901. Puisque l'information anglaise sur la Chine et l'information chinoise sur la Grande-Bretagne passent pour la plus grande partie par Shanghaï et autres villes de même sorte, on ne saurait trop bien comprendre, en Angleterre aussi bien qu'en Chine, que si les Shanghaïens d'origine britannique appartiennent à l'Angleterre, ils appartiennent du moins à une Angleterre qui n'existe plus.

Ces gens « pensent impérialement », à la façon des magnats du Rand à l'époque de la guerre sud-africaine. Ils ont peine à voir dans la condition actuelle de la révolution chinoise autre chose qu'une nouvelle révolte des Boxers à écraser par la force .Ils croient que la « xénophobie », péché originel de la Chine, doit être exorcisée par des pénitences périodiques. Ils contemplent leurs magnifiques constructions et sont surpris que les Chinois ne leur soient pas reconnaissants de ces dons, oubliant que l'argent avec lequel elles ont été édifiées venait de la Chine. Dominant le goulot par lequel la masse du commerce chinois est obligée de passer, ils basent leur prospérité sur les allants et venants et oublient que ce qui importe à l'Angleterre c'est, non pas les somptueux édifices que les profits et les faibles impôts leur ont permis de construire, mais le commerce. Le prestige britannique est en péril quand leurs intérêts sont menacés, mais, à moins que la politique britannique coïncide avec la leur, ils sont prêts à tout moment à devenir l'Ulster de l'Orient.

La guerre plutôt qu'un arrangement !

Ceci, ils le nient, mais aucun lecteur impartial des journaux de Shanghaï durant les mois critiques de janvier, février et mars de cette année ne pourra soutenir cette dénégation. Extraordinairement conservateurs comme la plupart des groupes d'affaires en terre étrangère, ils sont prêts à ce que leur pays entre en guerre pour eux plutôt que s'adapter à des conditions inévitablement changeantes. Bien que n'y croyant pas d'abord, ils furent exaspérés en voyant que le Foreign Office jugeait les choses de plus loin. Leur but ne fut pas atteint quand l'Angleterre décida d'envoyer le Corps de Défense de Shanghaï. Ce qu'ils voulaient c'était le renversement total de la politique de l'Angleterre, ou des événements tels que cette politique devînt impossible. Jour par jour, ils annonçaient dans leurs journaux l'arrivée de troupes, tandis que la politique de conciliation de l'Angleterre était reléguée dans de tous petits paragraphes. De la façon la plus explicite, l'Angleterre proclama sa neutralité entre tous les partis en lutte dans la Chine. Jour par jour, les journaux de Shanghaï calomniaient les Nationalistes. Le commissaire de police de Shanghaï sortit de son rôle en montrant sa sympathie pour la suppression de la propagande du Kuomintang.

Les Chinois lisant les journaux de Shanghaï ne pouvaient avoir d'autres impressions que les suivantes : à savoir que l'objet le plus important de la politique britannique était l'envoi de troupes, que l'Angleterre était radicalement et irrévocablement hostile au seul mouvement en Chine qui se proposât de délivrer le pays de chefs militaires totalement dénués de scrupules, alors que ces chefs militaires recueillaient l'approbation de Shanghaï en écrasant les travailleurs et encouraient la réprobation de tous par des pillages qui rendent impossible tout développement normal.

Trouvant qu'en définitive l'Angleterre n'avait pas l'intention de faire la guerre au Nationalisme chinois, Shanghaï se mit à spéculer sur la défiance envers la Russie qui est si bien affichée dans les journaux de la métropole. Si l'on ne pouvait persuader l'Angleterre de supprimer le « nouveau mouvement Boxer », on pourrait peut-être l'amener à « combattre la Russie en Chine » et Shanghaï multiplia jusqu'à des proportions fantastiques le très petit nombre de conseillers civils et militaires qui sont avec les Nationalistes tout en étant étrangement muet sur le nombre d'officiers et de soldats russes qui combattent de l'autre côté. En ce moment, la plus forte propagande de nature à amener des hostilités entre l'Angleterre et la Chine nationaliste se trouve dans les journaux de Shanghaï publiés en langue anglaise. La politique de Shanghaï et celle de la Grande-Bretagne ne sont pas les mêmes. Le danger est que ce soit la Grande-Bretagne qui mette les pouces et non Shanghaï. Les Shanghaïens ne sont pas entraînés à de plus grandes concessions envers la politique anglaise par l'envoi de troupes, c'est le contraire. A l'abri derrière ces troupes ils sont moins que jamais disposés à changer leur attitude.

Cette attitude est, en définitive, belliqueuse.

Les journaux de Shanghaï exagérèrent les dommages causés par les canons anglais à Wanhsien, et exagérèrent les dommages causés par les foules chinoises à Hankéou et à Kiu-Kiang. Toutes les insultes calculées susceptibles d'empêcher les Nationalistes d'entrer en accord avec nous à Hankéou furent mises en œuvre. Quand les Nationalistes en vinrent à un accord avec nous, sur les bases de la politique anglaise en Chine, l'accord fut présenté dans les journaux de Shanghaï comme une trahison. Shanghaï regarde les événements de Nankin comme un moyen de modifier la politique anglaise et se montre désappointé lorsque la note envoyée aux Nationalistes ne lui paraît pas assez ferme, bien que cette note demande aux Nationalistes d'accepter la responsabilité d'actes que seuls des gens ayant perdu l'esprit peuvent imputer aux Nationalistes. Mais, pour Shanghaï, la note n'est pas assez ferme parce qu'elle laisse encore à la politique britannique une chance d'échapper au naufrage total. Shanghaï ne sera point satisfait à moins que la politique d'hiver de Sir Austen Chamberlain ne soit balayée et que, en même temps que viendront les hautes eaux du Yang-Tsé, une politique d'été ne la remplace avec une démonstration navale remontant le fleuve, « l'occupation des points stratégiques », une attaque ouverte contre les Nationalistes et une tentative de replanter une fois de plus les chefs militaires sur le couvercle du chaudron chinois en ébullition.

ARTHUR RANSOME.

(*Manchester Guardian Weekly*, 6 mai 1927.)

JUSTICE DE RACE !

Au mois de mars dernier, un Arabe qui purgeait à la prison de Blida (département d'Alger) une peine de trois mois de prison pour infraction à la police des forêts, se fit porter malade parce que toussant. Le médecin de la prison l'exemptait de travail pour trois jours. Le gardien chef ne l'en envoyait pas moins sur le chantier de travail. Là, comme arguant de la décision du médecin, il se refusait à travailler, on le ligota, les bras attachés au-dessus des coudes, et des pioches chargées de mottes de terre passées derrière son dos, faisant pression sur les liens. Le soir, il était mis en cellule, fers aux pieds. Le ligotage avait été effectué, les fers avaient été posés, avec tant de... douceur, que la gangrène se manifestait aussitôt. Quelques jours plus tard, on devait au malheureux amputer les deux pieds et quatre doigts de la main.

Les tortionnaires, deux gardiens et un détenu, le « prévôt », comparaissaient le mois dernier devant la cour d'assises d'Alger. Les faits étaient patents, avoués : il était reconnu que la victime avait été régulièrement exemptée de travail par le médecin et qu'elle était par conséquent dans son droit de refuser de travailler, — les gardiens avouaient avoir ligoté et mis les fers, — les moignons de la victime attestaient l'amputation.

Le jury, les douze jurés français, Français d'Algérie, acquittèrent. La Cour, trois magistrats français, refusèrent toute indemnité à la victime, qui fut en outre condamnée aux dépens.

Un dernier acte reste à jouer : comme le mutilé est un pauvre hère sans aucune ressources (on a dû faire une collecte dans les couloirs du Palais pour lui fournir de quoi retourner dans son village), il ne pourra payer les frais du procès, il devra donc retourner en prison pour faire de la contrainte par corps, car la contrainte que ce « bicot » a subie dans son corps par la perte totale de deux de ses membres et celle partielle d'un troisième, est encore insuffisante pour le punir de s'être plaint d'avoir eu cet insigne honneur : être torturé par des Français.

Tel est le fait.

Qu'on ne se méprenne point sur sa signification. Il ne s'agit pas là d'un acte de justice de classe, mais de justice de race. Si les criminels, bien que gardiens de prison, avaient été des gardiens indigènes et que la victime, bien que détenu, ait été un détenu européen, sans aucun doute le verdict eût été autre.

Car il n'y a eu en cette occasion que l'application d'une règle absolument générale, scrupuleusement suivie, à chacune de leurs sessions, par les jurys des trois départements d'Algérie : n'est pas coupable le Français qui tue, blesse ou martyrise un indigène. Car le crime d'un Européen à l'égard d'un indigène n'est pas un crime : c'est un acte d'autorité, c'est l'affirmation de la supériorité du vainqueur sur le vaincu.

Telle est l'opinion unanime des Algériens, des Français d'Algérie; tel est le trait caractéristique de la mentalité « colon ». Chaque fois qu'est commis un crime où la victime est indigène et l'auteur Français c'est l'acquittement, ou, dans des cas exceptionnels, une condamnation dérisoire, toujours alors avec sursis. Dans le cas, beaucoup plus rare d'ailleurs, où la victime est française et l'auteur du crime indigène, c'est la mort ou les travaux forcés.

Dans trois ans se célèbrera le centenaire de la conquête de l'Algérie. Nous y collaborerons à notre manière : aux formules creuses et aux phrases de convention, nous opposerons l'énoncé des faits.

On verra par là ce qu'il faut exactement entendre quand nous disons que la colonisation est œuvre de sang. Dans ce sang on ne doit pas seulement comprendre celui répandu pendant la conquête ou les insurrections, mais celui répandu en pleine paix : la civilisation française en Algérie, ça consiste à pouvoir pour le Français tuer sans risques l'indigène.

R. L.

A travers les Livres

MAURICE LACROIX, *L'Ecole Unique*, étude critique, bibliographique et documentaire. (Hatier, édit.)

Il n'est pas mauvais de trouver réunis les principaux documents et citations qui concernent le problème à l'ordre du jour de l'*Ecole Unique*. Ces textes sont ici des preuves à l'appui d'un exposé d'allure assez objective qui montre au moins la complexité de la question.

Faut-il nous étonner de cette complexité, du moment que chaque classe, que chaque parti fourre ses préoccupations dans le débat ? Du moins, à quelques réserves près, les bourgeois s'entendent-ils pour faire de l'école unique un thème de propagande électorale, un article de démagogie.

Démagogie pour cette double raison que l'avarice de l'État ne permet aucune réforme sérieuse et que pourtant l'on a tellement promis que beaucoup aujourd'hui sont devenus sceptiques.

Ce ne sera pas notre attitude, car nous avons des raisons sérieuses d'être en garde contre tous ces projets qui visent tous, avec un libéralisme plus ou moins grand, à faciliter l'ascension intellectuelle et sociale des enfants les plus intelligents de la classe ouvrière pour en faire des parvenus, pour les embourgeoiser et leur procurer dans le personnel dirigeant administratif ou technique des postes de traîtres au prolétariat.

Il faut bien reconnaître que chez nous le « refus de parvenir », dont la formule nous plaît, n'est pas toujours en grand honneur. Pourtant, nos grands démocrates ne nous prennent pas en traîtres et ils nous ont annoncé bien souvent la nécessité de renouveler l'élite par un courant venu d'en bas, d'infuser à la bourgeoisie un sang jeune, d'emprunter à la classe ouvrière des adolescents capables de remplacer tous les cancres fils à papa auxquels l'on n'osera confier que des postes honorifiques, telle est leur grande capacité à tenir les emplois de leurs pères.

Il ne saurait y avoir d'école unique véritable pour nous qu'une fois instauré un régime révolutionnaire.

Alors seulement la classe ouvrière ne courra pas le risque de laisser l'ennemi lui prendre ses fils. Jusque là, tout ce que nous pouvons souhaiter, c'est que les réformettes qui tiennent lieu pour le moment de marche titubante à l'école unique ne lèsent pas trop les catégories inférieures du corps enseignant. Simple problème administratif qui peut avoir sa portée sociale si par exemple le prolétariat de l'enseignement se trouve un jour moins divisé du fait de réformes universitaires.

Autrement, qu'importe si tel fils intelligent d'ouvrier se trouve arrêté dans son instruction, pourvu que sa classe puisse le garder ! N'a-t-elle pas besoin de bons ouvriers et de bons militants, qui trouveront toujours, s'ils le veulent, à acquérir une culture, non frelatée celle-là, au contact des hommes et des livres. Le syndicat devra les y aider.

Réjouissons-nous que la plupart de nos camarades de la Fédération de l'Enseignement l'aient compris. La lecture des articles donnés par Chauvelon, dans le courant de cette année scolaire, au Bulletin de notre Internationale de l'Enseignement, traduit à cet égard leur attitude vigoureusement critique devant cette école unique, grand dada d'après-guerre.

Laissons se débrouiller partisans des humanités et partisans de l'enseignement moderne. Faisons notre travail propre, qui est avant tout de rénover l'éducation à la lumière des principes d'un syndicalisme de classe. Fondons déjà l'*Ecole du Travail* et que, le jour venu, nous ayons assez cherché, assez trouvé déjà, pour pouvoir instaurer de toutes pièces l'Ecole du régime nouveau. — A. RICHARD.

⁂

ALEXANDRA KOLLONTAY : *Chemins de l'Amour* (Wege der Liebe). Trois récits. (Edition allemande de Malik-Verlag, Berlin.)

J.-P. Samson a regretté dans les *Humbles* que ce livre ne fut pas connu en France. Le fait est qu'il le mériterait, étant, au moins, intéressant, quelle que soit l'opinion qu'on en ait. C'est un beau volume de 400 pages, très bien imprimé et avec une curieuse couverture (cela est la caractéristique des éditions allemandes). Un beau livre à lire aussi. E.-E. Kisch a dit avec quelque raison — c'est vrai pour moi — que c'est « le premier livre sur la vie privée dans la Russie nouvelle ». Et cela est déjà assez rare, nouveau et intéressant. En effet nous connaissons la vie russe par les écrivains d'avant guerre, et c'est tout, le plus souvent. Mais depuis ? Enigme angoissante et qui reste entière. Ceux qui y vont sont ou des partisans ou des adversaires également aveuglés de fanatisme.

Ici nous avons une Russe qui connaît la Russie et les Russes et qui est en outre bon écrivain, et excellent psychologue. En effet, dans ce livre, sous un style simple, mais direct, il y a une profonde connaissance de l'âme humaine et une riche connaissance de la vie russe révolutionnaire.

Le volume comprend trois récits : *L'amour des trois générations*, *Sœurs* et *Wassilissa Maligyna*.

L'amour des trois générations. — C'est un récit sous forme de confidence à l'auteur. Une militante s'adresse à elle, lui raconte la vie de sa mère, femme libérale qui, mariée à un officier, le quitta pour un médecin « démocrate ». L'amour l'emporte donc sur le mariage, la loi, le devoir; mais un amour rigoriste, exclusif et aux conceptions un peu étroites. Puis la militante raconte sa propre vie, une vie d'amour « libre » mais avec la passion, la jalousie, la douleur des déchirements. Mère, elle ne comprend plus sa propre fille, d'où son anxiété. Celle-ci ne veut pas, en effet, aimer — et souffrir — comme sa mère, elle n'a... pas le temps, elle a trop de travail, elle se donne à l'homme qui lui plaît — même au compagnon de sa mère — n'ayant pas les possibilités d'attendre et de vivre le « roman d'amour » d'autrefois. Le tout sans conséquences morales—amoralisme qui effraie la mère — ni... physiques. En somme c'est l'évolution dans trois générations de la conception de l'amour.

Sœurs. — C'est un problème féministe que pose la révolution. Un ménage de révolutionnaire qui s'aiment et luttent ensemble. Mais l'homme, au contact des « nepmen » et « pour faire marcher les affaires » (le commerce, même soviétique, a de ces exigences !) se met à boire. La femme se détache peu à peu de lui. L'enfant, le « lien » meurt. Un soir l'homme ramène une prostituée. Cette femme est une malheureuse aussi, les deux femmes arrivent à causer et se trouvent « sœurs » dans le malheur. La femme abandonnée quitte son « mari ». Mais celui-ci travaillant et comme il y a des chômeurs, elle doit passer après les autres et ne trouve pas de travail. Comment vivre ? Comment supprimer cette injustice ? Problème angoissant, posé mais non résolu.

Wassilissa Maligyna. — C'est le plus long récit. Il occupe la majeure partie du livre. Il est très beau, très vivant. Wassilissa , « Wasja », l'héroïne est une militante communiste. Elle fut contre la guerre, puis pour la révolution, courageuse ouvrière. Dévouée, ardente, simple, se sacrifiant pour les autres, aimée des ouvrirers et ouvrières. Celui qu'elle aime, son camarade de lutte, Wladimir, « Wolodja », l' « Américain », est un anarchiste rallié au bolchevisme. Son esprit indépendant et frondeur lui vaut quelques ennuis. Puis il se corrompt lui aussi au contact des «nepmen», s'habitue au plaisir, au luxe, il joue au directeur, au « patron » dur aux ouvriers; i' trompe Wasja avec «une poule de luxe.» Nina. Tous deux, tous trois souffrent et font souffrir

Finalement Wasja se retire, se consacre à nouveau à sa tâche de militante un peu négligée pendant la crise. Elle cherche et arrive finalement à tuer le « mauvais serpent » de la jalousie.

Le livre se termine sur un cri de foi en la vie :

Il faut vivre !
Vivre et travailler !
Vivre et lutter !
Vivre et aimer la vie !
Comme les abeilles dans les branches !
Comme les oiseaux dans les arbres des jardins !
Comme les grillons dans l'herbe !...

Tout le récit est très vivant et détaillé. On voit les « nepmen » envahissants, les ouvriers grévistes, les ouvrières, les militants, héros ou parvenus, les bureaucrates, la vie sociale russe d'après la Révolution. On sent un parti pris réconfortant de vérité, de lutte pour une révolution qui n'est pas finie, qui diffère du parti pris étroit et fanatique du « ramassis de valets petits bourgeois » larbins du bolchévisme

C'est l'auteur elle-même qui dit avec une noble franchise : « *Il y a tant de choses grossières, sombres et mauvaises à côté de tout ce qui se passe de grand et de créateur en Russie...* »

Il y a sans doute encore une autre vie russe, plus profonde que cette vie des militants, cette vie sociale malgré tout un peu superficielle. Mais il faudrait toute une vie pour en découvrir un tout petit coin. Comme ici. Comme partout.

Tel quel, ce livre, je le répète, est très intéressant et très beau et mériterait qu'un éditeur avisé le fasse connaître au public français. — MARCEL WULLENS.

❁ ❁ ❁

Nous avons reçu :

Jeanne Bouvier : *Deux époques, deux hommes;* 10 francs. (Edit. Radot.)

Semaoen : *L'Indonésie a la parole* (*Le déclin de l'impérialisme hollandais*) ; 2 francs. (Editions sociales internationales.)

M. N. Roy : *La libération nationale des Indes;* 5 francs. (Editions sociales internationales.)

Victor Margueritte : *Ton corps est à toi*, roman; 12 francs. (Flammarion, édit.)

Manuel Devaldès : *La maternité consciente;* 10 francs. (Editions Radot.)

L. Barbedette : *A la recherche du bonheur.* (Imprim. M. Pattegay, Luxeuil.)

John Reed : *Dix jours qui ébranlèrent le Monde;* 25 francs. (Editions sociales internationales.)

D. Riazanov : *Marx et Engels;* 12 francs. (Bibliothèque marxiste n° 1, Editions sociales internationales.)

Cheng Tcheng : *La Chine pacifique*, Conférence faite au groupe ouvrier espérantiste de Cette. (Association typographique, Lyon-Villeurbanne.)

Fritz Brupbacher : *Erinnerungen eines Revoluzzers.* (Unionsdruckerei Zürich.)

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

La Ligue syndicaliste se propose :

1° *De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C. G. T. et d'une seule Internationale syndicale;*

2° *De sortir les deux C. G. T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible;*

3° *De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat;*

4° *De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales;*

5° *De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.*

RASSEMBLEMENT AUTOUR DE LA C.G.T.U.

Un secrétaire confédéral, Monmousseau, est emprisonné à la Santé. Plusieurs autres militants de la C. G. T. U. vont l'y rejoindre. Le gouvernement Poincaré-Herriot s'est brusquement aperçu qu'il était temps de leur faire purger les condamnations récoltées lors de la campagne contre la guerre du Maroc, campagne à laquelle les militants de la Ligue syndicaliste ont participé comme les autres militants du rang.

Parallèlement à l'offensive du patronat contre les salaires et les conditions de vie du prolétariat, c'est l'offensive du gouvernement, agent permanent du patronat, contre les organisations syndicales unitaires. Dans le même temps, les ministres d'Union Nationale décident de « rompre les relations » avec les organisations unitaires des postiers et des établissements militaires. Dans le même temps, le tribunal d'Oran condamne à *deux ans de prison* un propagandiste de la C. G. T. U., coupable d'avoir pris la parole dans une réunion syndicale !

S'il est beaucoup question du Parti communiste, c'est surtout aux organisations syndicales unitaires, forces réelles du prolétariat, que s'attaquent patronat et gouvernement. C'est parce qu'ils sont à la tête des organisations syndicales unitaires que Monmousseau et ses camarades sont à la Santé.

Le Parti communiste, c'est la diversion dans laquelle il ne faut pas couper.

Les militants qui luttent dans la C. G. T. U. pour la libérer de la tutelle du Parti communiste prétendent avoir le sens de classe au moins aussi développé que leurs adversaires de tendance. Tout en conservant leur position, en poursuivant leur lutte particulière, ils n'hésitent pas une seule minute à se proclamer solidaires des dirigeants syndicaux emprisonnés. Ils proclament en même temps leur volonté de renforcer la C. G. T. U. ; c'est la seule réponse qui convienne à la répression.

Les syndiqués unitaires feront face à la double offensive patronale et gouvernementale en se serrant étroitement autour de leurs organisations syndicales, et en multipliant leurs efforts pour défendre leurs salaires et leurs conditions de vie.

Notre mot d'ordre est le suivant : Rassemblement autour de la C. G. T. U. ! — M. CHAMBELLAND.

La leçon du conflit Citroën

Depuis la fin du conflit Citroën, le *Bulletin* de la région parisienne du Parti et les *Cahiers du Bolchévisme*, ont publié respectivement un article de Vilatte et de Carlier; enfin le jeudi 23 juin s'est tenue l'assemblée d'information du Syndicat qui devait tirer les leçons de la grève.

Trois points essentiels ont dominé le débat de cette assemblée :

1° Les efforts tentés par le Bureau du Syndicat pour transformer la défaite en victoire ·

2° La tentative, par le même Bureau, de rejeter sur d'autres ses responsabilités ;

3° L'essai de prouver qu'on n'avait pas laissé tomber les copains après la grève.

Sur le premier point, l'un des secrétaires. Richard, se montra surpris que la minorité ait fait de l'échec du conflit une question de tendance. Bien sûr ! Sur quoi les tendances sont-elles basées, s'il vous plaît, dans le mouvement syndical, si ce n'est sur la conception que l'on a de mieux servir les intérêts ouvriers par telle ou telle tactique ? Nous croyons, nous, que notre Syndicat devrait être assez grand garçon pour faire le travail qui lui revient dans une grève et ne pas s'effacer ou marcher comme un toutou derrière un fictif comité de lock-out, animé par un métallurgiste fictif à la Carlier. Que les dirigeants du syndicat s'intéressent à faire vivre leurs sections syndicales, au lieu de perdre leur temps, hier, avec les C. U. P., aujourd'hui avec les Comités de vigilance. Les intérêts ouvriers seront mieux défendus. C'est notre tactique; c'est notre tendance.

Après le conflit, tout le monde, y compris le Bureau, était d'accord pour reconnaître que des fautes avaient été commises ; mais, depuis, le temps a passé, et au lieu d'entendre une critique sérieuse dont le Syndicat aurait tiré grand profit, nous avons entendu Richard et ses coresponsables, faire l'apologie de leur « tactique !... » Nous avons même eu le spectacle de Lénard dans ses plus beaux exercices de menteur et de démagogue.

Quarante minutes aux camarades pour s'expliquer, deux heures aux secrétaires ; il est naturel que le débat n'ait pas été vidé.

Quant à Vilatte, dans le « Bulletin de la Région Parisienne », après avoir montré tout le travail accompli par le Parti, il se permet de dire : « La Direction du Syndicat lança l'ordre de grève générale dans les usines Citroën pour le mardi matin. Nous étions donc placés devant le fait accompli. » Et nous qui croyons, au contraire,

que c'est le Comité de lock-out qui mit le Syndicat devant le fait accompli ! Tout le conflit, en effet, gravita autour du 15ᵉ. C'est le Comité de lock-out qui lança l'ordre de grève générale, le dimanche matin. C'est le frère du Comité de lock-out qui, le samedi, à Saint-Ouen, distribua un tract invitant les ouvriers à la grève générale. Ce prolongement du Comité de lock-out du 15ᵉ, à Saint-Ouen n'est pas autre chose que le rayon.

Vraiment, le « nous avons été mis devant le fait accompli » de Vilatte ne manque pas de cynisme.

Ecoutons maintenant Carlier dans les *Cahiers du Bolchévisme :*

« Quant au rayon (6ᵉ rayon) son Comité, convoqué le lendemain même du conflit, invitait tous ses organismes à aider les cellules Citroën. Certes, malgré l'effort tenté, cette mobilisation ne fut que partielle, mais cela ne saurait masquer l'activité déployée par ailleurs, et, en particulier, le travail de la plupart des membres du Bureau de rayon chargés des cellules Citroën. »

Ne serait-ce pas là le fameux Comité de lock-out ?

Voyons plus loin : « Enfin, pour être complet, signalons la liaison qui ne cessa d'exister entre les cellules Citroën et la région, qui joua un rôle important pendant toute le mouvement. »

Les lecteurs de la *R. P.* savent que quand le centre met le nez dans les questions syndicales, c'est pour faire du gâchis ; cette fois encore, il n'y eut pas exception à la règle.

Tout ce qui a été dit ou écrit depuis la grève tend à faire retomber sur d'autres les responsabilités, et pour cela on n'hésite pas à employer le mensonge.

La principale faute de tactique, au cours du conflit, fut la généralisation du mouvement, alors qu'on ne savait pas si Javel tiendrait.

Personne ne veut en prendre la responsabilité. Cependant, il faut rappeler que le lundi soir, veille de la grève générale, à une réunion à la Grange-aux-Belles, on s'est départagé sur un vote bien précis ; deux camarades seulement se sont prononcés contre la généralisation immédiate de la grève; le camarade Poussel et le soussigné.

Carlier va, d'ailleurs, beaucoup plus loin pour essayer de se dégager. C'est ainsi qu'il entreprend une dissertation sur la main-d'œuvre non qualifiée et sur les professionnels, l'aristocratie ouvrière. Naturellement, haro ! sur les professionnels. Les manœuvres auraient été les éléments les plus actifs dans la lutte, ce qui n'est pas sûr d'ailleurs. Mais ce qui est certain, c'est qu'il y avait encore une bêtise à commettre, dresser les manœuvres contre les professionnels au lieu de les lier ensemble, et nos bolchévisateurs ne la ratent pas. Il ne fait pas de doute non plus que notre Syndicat n'est presque exclusivement composé que d'ouvriers qualifiés et que, tant que notre Syndicat sera le syndicat de secte que le Parti en a fait, nous n'aurons pas les manœuvres pour des raisons qui dépassent le cadre corporatif.

Quant aux régleurs (les aristocrates, selon Carlier), je crois que c'est aller un peu vite. N'y a-t-il donc que ceux qui sont dans la mouise qui sont des prolétaires ?

Si quelques catégories d'ouvriers profitent de leurs qualités professionnelles pour se faire payer, n'ont-elles pas raison ?

A la suite de ce conflit apparaît plus crûment le véritable mic-mac que forment syndicats et Parti dans la métallurgie parisienne. Ce n'est pas cette mixture qui donnera confiance et qui nous aidera à faire, dans notre agglomération de deux cent mille métallurgistes, un Syndicat de vingt mille membres.

A. MAHOUY.

P.-S. — Mais quel est donc ce Carlier ? N'est-ce pas celui qui fut l'objet d'une proposition d'exclusion de la Fédération communiste des Bouches-du-Rhône pour malversations ? Une Commission d'enquête a été demandée à l'assemblée d'information, mais ses amis, sans doute au courant, n'ont pas pipé.

CHEZ LES PRODUCTEURS D'ÉLECTRICITÉ

Bouveyron démontre l'incapacité du Bureau syndical

Ainsi que nous l'avions annoncé dans le dernier numéro de la *R. P.*, le Conseil général du Syndicat des Producteurs d'Electricité s'est réuni le 16 juin pour statuer sur le « cas antisyndicaliste » de Bouveyron.

Deux cent cinquante camarades participent à ce conseil de guerre. On sent tout de suite que les positions sont prises. La plupart des délégués déclarent avoir un mandat impératif. Cependant, un seul son de cloche, celui du Bureau, avait pu se faire entendre.

Bouveyron s'explique et montre que le bureau syndical n'a rien fait contre le sabotage du statut de retraites en banlieue. Si deux camarades retraités, las d'attendre une réponse du Bureau *promise depuis plus de deux mois*, n'avaient pas demandé à Bouveyron d'effectuer les démarches nécessaires, le paiement du trimestre du 1ᵉʳ juillet aurait sanctionné le sabotage du statut.

Passant à la question du congé de maladie, Bouveyron indique que les syndiqués, aujourd'hui encore, ne connaissent pas les propositions patronales dans ce domaine. Le Bureau les a maintenus dans l'ignorance de ces propositions pour être plus sûr de les leur faire repousser. La thèse du Bureau c'est que les nombreux agents touchés par la tuberculose ne doivent pas être hospitalisés par les soins des Sociétés. Comment peut-il concilier ce point de vue avec celui qu'il défend au Comité intersyndical des Services publics en réclamant l'hospitalisation municipale ? Incohérence !

Ici, Bouveyron fait toucher le mensonge du doigt. Le Bureau a fait colporter dans les groupes, entre autres saletés, que Bouveyron avait signé un accord sur ce point. C'est absolument faux. Les menteurs ont dû reconnaître que Bouveyron *n'avait rien signé du tout.*

Epinglons cette déclaration de Mauvais : « On a parlé d'exclusion. Nous ne la demandons pas, car Bouveyron serait trop content. Si l'affaire qui nous tient à cœur (Il s'agit du vol dans lequel Salom est impliqué. — N. D. L. R.) était liquidée, *peut-être en aurait-il été autrement.* Nous verrons plus tard. »

C'est tout vu. On n'a pas osé exclure Bouveyron, parce que toute la minorité du Syndicat était derrière lui, parce que la Ligue Syndicaliste était derrière lui. On ne l'osera pas plus, on ne le pourra pas plus demain.

Le bâme ratifié par le Conseil (89 voix contre 9, 3 abstentions) exprime en réalité la colère des dirigeants syndicaux de voir leur incapacité démontrée au grand jour par Bouveyron et par la minorité. Un jour viendra où celle-ci triomphera du fanatisme exploité par les Salom. Ce jour-là les procédés communistes dans les syndicats seront condamnés.

DANS LE LIVRE DE LA LOIRE

DES UNITAIRES CONTRE LE FRONT UNIQUE !

Le Syndicat confédéré du Livre de Saint-Etienne sollicitait dernièrement la participation du Syndicat unitaire du Livre de Roanne à une réunion en vue de l'organisation d'un mouvement de salaire régional. Le secrétaire du syndicat unitaire roannais répondit par une fin de non-recevoir, « arguant que les dirigeants réformistes ont toujours repoussé l'entente que leur offrait loyalement la Fédération unitaire ».

Alors, parce que les dirigeants de la vieille Fédération sont contre le front unique et l'unité, les unitaires roannais repoussent *a priori* les offres d'action commune des confédérés stéphanois ! Pour des *unitaires*, voilà qui n'est vraiment pas fort.

Mais ce qui est pis, c'est que la C. E. fédérale *unitaire*, dans sa séance du 28 mai dernier, approuva l'attitude du secrétaire de Roanne.

Est-ce ainsi que la Fédération unitaire du Livre entend travailler pour l'unité ? Elle aurait pu le dire dans le numéro de son organe consacré spécialement à l'unité ?

« L'UNITÉ » BELGE REPARAIT

L'*Unité*, l'organe des camarades belges partisans de l'unité syndicale, lutte de classes, va reparaître ce 1er juillet. Telle est la bonne nouvelle qui nous parvient.

On sait qu'à la conférence nationale du mouvement unitaire belge du 7 novembre 1926, les communistes s'emparèrent de ce mouvement. Résultat : éclipse de l'*Unité*, inaction et sommeil. Devant cette situation les initiateurs du mouvement, Liebaert, Geerts, Marchand et leurs camarades ont décidé de faire reparaître l'*Unité*.

Nous leur souhaitons bon courage et bonne chance.

DOMMANGET-LAURENT

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION DANS "L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE"

Giauffret a montré récemment de quelle singulière façon les procommunistes de son syndicat comprenaient la liberté d'opinion, quand il s'agit de leurs adversaires de tendance.

Voici un autre fait :

Une tribune libre étant ouverte dans l'*Ecole Emancipée* pour discuter les questions à l'ordre du jour du prochain Congrès de la Fédération de l'Enseignement, la minorité du Syndicat de la Région parisienne avait envoyé pour publication la déclaration parue dans la *Révolution Prolétarienne* (voir numéro de décembre 1926).

Les questions de l'unité et de l'indépendance syndicales étant plus que jamais au tout premier plan dans les assises ouvrières, il semblait que cette déclaration avait place dans la tribune de discussion.

Mais tel n'est pas l'avis du Bureau fédéral qui en refuse l'insertion. Ses arguments : la déclaration a été repoussée par la majorité du syndicat (évidemment, sans cela la minorité serait majorité) ; et puis le Conseil fédéral de Noël s'est prononcé contre sa publication (c'est exact; mais la tribune libre n'était pas ouverte) ; et puis plusieurs journaux l'ont répandue (possible; mais pas l'organe fédéral, ce qui est le plus important) ; et puis elle prendrait trop de place; et puis... que sais-je encore ?

Il est plaisant d'entendre parler le communiste Dommanget à la manière du réformiste Laurent, de la Fédération des Fonctionnaires.

Et pourtant quand l'unité sera reconstituée, Dommanget et ses amis ne manqueront pas d'exiger, s'ils sont dans la minorité, le droit d'exprimer librement leur pensée, sans qu'aucune censure ne s'exerce. Sommes-nous trop exigeants en réclamant d'eux le respect de ce même droit en ce qui nous concerne ? — H. FULCONIS.

L'INDÉPENDANCE SYNDICALE

UNE ÉDIFIANTE PROPOSITION DE DUDILIEUX

Au dernier congrès de l'Union régionale d'Algérie, le camarade Schiavo a raconté quel honnête marché lui avait été proposé par Dudilieux, agissant en qualité de secrétaire confédéral.

Le *Combat Social* du 16 juin, dans son compte rendu du Congrès, rapporte ainsi les déclarations de Schiavo :

Parmi toutes les preuves de l'ingérence du Parti communiste dans les syndicats, la plus convaincante encore est celle citée par l'orateur; il dit comment Dudilieux, secrétaire confédéral, après lui avoir donné rendez-vous dans son bureau de la rue Grange-aux-Belles, lui indiqua que son exclusion du Parti communiste ne lui permettait plus d'être à la tête des organisations syndicales d'Algérie. Seulement, si Schiavo signait deux motions : l'une, se désolidarisant d'avec les camarades de Blida, l'autre d'avec les ennemis de la Révolution russe, il miserait encore sur sa réélection au secrétariat de l'U. R.

Après avoir demandé quels étaient les ennemis de la Révolution, et sur la réponse de Dudilieux indiquant les camarades Monatte, Louzon, Rosmer, etc., etc., Schiavo quittait le bureau confédéral absolument abasourdi par ce qu'il venait d'entendre, non sans que Dudilieux ne lui donnât rendez-vous pour le lendemain ou le surlendemain, afin d'être présenté à Semard, secrétaire du Parti communiste, devant lequel il devait signer les deux motions.

« Signer ces deux motions, s'écrie-t-il, n'est-ce pas là commettre une malhonnêteté, une lâcheté ? Je suis et reste fidèle à mes amitiés, comme à mes convictions. »

Pas mal, n'est-ce pas, comme pratique de l'indépendance syndicale !

Pour les dirigeants de la C. G. T. U., un exclu du parti ne peut rester à la tête d'une organisation syndicale.

Pas mal, non plus, comme échantillon de moralité.

Paris vaut bien une messe, disait Henri IV ; une fonction syndicale, pense maintenant Dudilieux, vaut bien une abdication de conscience et un reniement du syndicalisme. L'ayant accepté pour lui-même, il doit être épaté que d'autres repoussent un pareil marché.

MIEUX ENCORE !

On se souvient des ébouriffantes déclarations faites au dernier Congrès fédéral de l'Alimentation par Monmousseau. Eh bien, elles ne suffisent pas encore à Demusois, secrétaire fédéral des Cheminots.

Ecoutez ses déclarations au dernier Congrès de l'U. R. d'Algérie :

« Les paroles prononcées par Monmousseau, au Congrès de l'Alimentation, je les reprends pour mon propre compte : même mieux, je trouve qu'elles ne sont pas encore suffisamment accentuées, j'admets et je préconise qu'un Parti politique, en l'occurrence le Parti communiste, prenne la direction dans toutes les organisations du Prolétariat. »

Demusois devrait bien nous expliquer comment il peut, en d'autres lieux, se donner comme partisan de l'indépendance syndicale.

FAITS ET DOCUMENTS

Les Faits de la quinzaine

SAMEDI 11 JUIN. — Une agence de faussaires russes-blancs est découverte à Paris.

— Le Congrès des Indirectes décide l'adhésion à la C. G. T., mais selon la règle commune

Italie : Lucetti, qui lança une bombe contre Mussolini, est condamné à trente ans de réclusion.

DIMANCHE 12. — La coalition des partis bourgeois bat, dans l'Aube, le candidat communiste Plard.

— Saint-Etienne célèbre le centenaire du premier chemin de fer français. Manifestation ouvrière, arrestation d'Arnaud.

— A Quimper, l'assemblée générale des Coopératives de pêcheurs de Bretagne menace de déclencher la grève générale des pêcheurs.

LUNDI 13. — Le Congrès de la Fédération unitaire des Etablissements militaires examine la rupture des relations avec le Gouvernement.

— Daudet accepte de se constituer prisonnier.

MERCREDI 15. — Girardin est libéré après vingt-cinq jours de grève de la faim.

— Renaudel démissionne de la C. A. du parti socialiste.

Pologne : Kowerda, l'assassin de l'ambassadeur soviétique Voïkov, est condamné à la prison perpétuelle.

JEUDI 16. — Barthou annonce que Doriot sera arrêté.

U. R. S. S. : Un ancien commandant de navire, Klepikov, est condamné à mort, comme espion de l'Intelligence Service.

VENDREDI 17. — Doriot parle au meeting du Cirque de Paris.

SAMEDI 18. — Le Congrès des Agents des P. T. T., tenu à Strasbourg, accepte la rentrée en bloc de la C. G. T. U. dans la C. G. T.

— Une délégation confédérée, reçue par le Congrès unitaire du P. O., fait une déclaration favorable à l'unité.

DIMANCHE 19. — Conférence du Comité anglo-russe à Berlin.

— Manifestation à Paris des mutilés du travail.

LUNDI 20. — Les professeurs de l'enseignement secondaire font la grève du baccalauréat.

— La Conférence navale, organisée par l'Amérique, s'ouvre à Genève.

MARDI 21. — Le Congrès du Syndicat des douanes actives décide de rester dans l'autonomie.

— Discussion sur la loi militaire; la Chambre autorise la mobilisation sans consultation du Parlement et permet l'emploi de l'armée dans les grèves.

MERCREDI 22. — Doriot s'explique devant la Commission des poursuites.

— Le Congrès des pêcheurs des ports bretons décide la grève générale pour vendredi si les usiniers refusent un salaire normal.

Angleterre : Le Conseil général des Trade-Unions entend le rapport de Hicks et Citrine sur l'entrevue de Berlin.

JEUDI 23. — Entrevue sans résultats entre usiniers et pêcheurs bretons.

— La Chambre autorise, à deux voix de majorité seulement, l'incarcération de Cachin.

Chine : Le IV[e] Congrès des syndicats ouvriers chinois s'ouvre à Hankéou.

Angleterre : La loi contre les Trade-Unions est définitivement votée par la Chambre des Communes.

VENDREDI 24. — Les pêcheurs de Guilvinec, Loctudy, l'île Tudy, La Turballe déposent leurs rôles.

SAMEDI 25. — Le Comité des pêcheurs déclare accepter l'arbitrage du ministre des Travaux publics.

— Mystifié, le directeur de la prison de la Santé remet en liberté Léon Daudet, Delest et P. Semard.

"L'interprétation" erronée de Jacquemin.

L'article de Jacquemin auquel se réfère Monatte a paru dans le *Réveil Ouvrier* de Nancy du 28 mai, sous le titre « Interprétation erronée ». En voici la partie essentielle :

Ajoutons qu'il était impossible au Comité National de prendre une autre décision, il n'est que l'administrateur de la C. G. T., il veille à l'application des résolutions de Congrès, mais n'a aucun pouvoir pour se substituer au Congrès Confédéral qui seul peut modifier les décisions antérieures.

La réponse du C. C. N. prouve que la C. G. T. veut l'unité et le paragraphe indiquant que les syndicats unitaires qui seraient seuls dans une localité n'auront qu'à notifier leur adhésion à la Fédération Confédérée démontre bien que c'est la rentrée en bloc qui est envisagée et non, comme le prétendent les chefs unitaires, la rentrée individuelle imposée par la C. G. T. Ainsi s'effondre la menace du filtrage auquel on accuse les chefs confédéraux de vouloir se livrer.

La partie indiquant que la rentrée dans l'unité ne peut être conditionnée par d'autres règles que les décisions de Congrès et les statuts, n'a pas le sens restrictif que lui attribuent les militants unitaires.

Au cours des différentes tournées que j'ai effectuées depuis le dernier C. C. N. il m'a été donné d'entendre les mêmes griefs formulés à ce sujet. On accuse les organisations confédérées de vouloir imposer un noviciat aux adhérents unitaires lors de leur rentrée au sein de la C. G. T. et un stage pour être candidat aux différentes fonctions syndicales.

Certes ! les membres du C. C. N. qui ont voté (à l'unanimité) la résolution ci-dessus ne l'ont pas fait avec la pensée machiavélique que veulent y voir nos adversaires de tendance.

D'abord il serait pratiquement impossible aux organisations confédérées de pratiquer le filtrage et de laisser en dehors certains militants unitaires. Cette décision apporterait un tel trouble dans les organisations, il en surgirait de telles protestations que la vie intérieure des organisations qui auraient pris cette mesure en serait empoisonnée et tout travail d'organisation et de revendication rendu difficile sinon impossible tant que l'exclusion ne serait pas levée.

D'autre part, les statuts des Syndicats, des Fédérations et de la C. G. T. qui prévoient un noviciat et imposent un certain stage pour prétendre aux fonctions syndicales, s'adressent aux nouveaux adhérents.

Je ne pense pas qu'il soit dans la pensée des confédérés de vouloir assimiler les adhérents de la C .G. T. U., le jour où ils réintégreront les organisations confédérées, à des néophytes et de leur imposer stage et noviciat.

Lorsque la reconstitution de l'unité s'effectuera, on tiendra certainement compte de la date d'affiliation aux organisations unitaires tout comme à celles confédérées.

Puis une fois rentrés dans les syndicats confédérés, il sera toujours facile aux unitaires de provoquer une assemblée générale extraordinaire, d'y faire reviser les statuts, de réclamer la tenue d'un Congrès fédéral, ensuite d'un Congrès confédéral et d'y modifier l'orientation de la C. G. T., s'ils y obtiennent la majorité.

Mais pour réaliser l'unité du mouvement ouvrier, il ne suffit pas de manœuvrer, il faut faire disparaître les craintes, les appréhensions que cause la subordination du syndicalisme à un parti politique; sur ce terrain les unitaires n'ont fait aucune déclaration catégorique.

Tant qu'ils ne s'affirmeront pas nettement pour le respect de la *Charte d'Amiens,* les confédérés seront tentés de voir dans les propositions unitaires une manœuvre en vue de dissocier la C. G. T.

L'interprétation des chefs unitaires de la réponse confédérale, la continuation des calomnies contre les chefs confédéraux ne peuvent que confirmer ce point de vue.

Une circulaire de Tardieu. Le Gouvernement a rompu toutes relations avec un certain nombre de fédérations unitaires, celle des P. T. T. d'abord, celle des Etablissements militaires ensuite. La circulaire du Tardieu de la N'Goko Sangha indique que la mesure prise s'étend à toutes les organisations unitaires :

CIRCULAIRE

INTERDICTION DE RECEVOIR LES DÉLÉGATIONS DES FÉDÉRATIONS ET UNIONS ADHÉRENTES A LA C. G. T. U.

Le Gouvernement a défini, devant la Chambre, sa politique à l'égard du Parti communiste, exécuteur en territoire français d'ordres venus de l'étranger.

J'ai été amené, dans ces conditions, à procéder à un examen des liens qui rattachent au Parti communiste la C. G. T. U., par qui de fréquentes demandes d'audience sont adressées, soit à moi, soit aux chefs de service de l'Administration que je dirige.

Les circulaires du Parti communiste, dans les paragraphes qui concernent l'action syndicale et la Commission syndicale centrale, ne permettent pas de douter que la C. G. T. U. est sous l'action directe et permanente du Parti communiste auquel ses dirigeants sont affiliés; qu'elle en reçoit, par l'intermédiaire de la C. S. C. des « mots d'ordre » et des « tâches », qui sont eux-mêmes l'expression des ordres donnés par l'Exécutif élargi de l'Internationale communiste.

En conséquence, j'ai décidé de ne plus recevoir les délégations des Fédérations et Unions adhérentes à la C. G. T. U. Les services placés sous mon autorité devront observer la même règle.

Vous voudrez bien m'accuser réception de cette circulaire, la communiquer aux services locaux et me rendre compte de son exécution.

Le ministre des Travaux publics :
ANDRÉ TARDIEU.

***

La misère des cheminots. La Fédération unitaire des Cheminots a fait apposer l'affiche suivante qui attire l'attention sur les bas salaires payés par les Compagnies :

AU PUBLIC, AUX CHEMINOTS !

En 1925, le revenu mensuel d'un cheminot était de 400 francs, avec une indemnité variable qui atteignait 200 francs à Paris.

Les cheminots demandaient que le salaire soit porté de 400 francs à 650 francs avec une indemnité de résidence qui corresponde aux différences locales du coût de la vie.

Ce n'était pas excessif puisqu'en mars 1926, de Monzie, ministre, avouait qu'il fallait au moins 1.200 francs par mois pour vivre à Paris.

En 1926, les Compagnies demandaient, elles aussi, des augmentations des revenus. Elles ont obtenu tout ce qu'elles demandaient. Mais, pour masquer leurs appétits et rejeter la responsabilité de leur geste sur le personnel, elles ont accordé une aumône à leurs agents.

Des chiffres ? En voici :

Du 1er mai au 15 *août* 1926, majoration des recettes de 760 millions, dont 110 millions seulement au personnel.

Du 15 *août au* 21 *décembre* 1926, majoration des recettes de 1 milliard 1/2, dont 300 millions seulement au personnel.

Pendant toute l'année, le supplément des recettes a été de 2.800 millions, dont 410 seulement sont allés au personnel. Les Compagnies, par la pression syndicale, ont fini, mais au bout de huit mois, à donner au personnel 500 francs par mois et 250 francs de résidence à Paris. Elles ne se sont pas oubliées : les dividendes des actions de jouissance du réseau Nord ont été majorés de 23 %, ceux des actions ordinaires de 11 % et les actions Nord ont doublé car les recettes ont augmenté de 29 %. On a majoré les tarifs. On aurait pu trouver des ressources ailleurs, par exemple :

Annuler les marchés onéreux propres aux fructueuses combines, surtout lorsque l'actionnaire du chemin de fer est aussi fournisseur.

Supprimer la gabegie, la création de jardins dans le Nord, à Rennes, sur la Côte d'Azur ou ailleurs.

Supprimer les dépenses de prétendue rationalisation aux Batignolles ou ailleurs, etc.

Le Comité de Direction des Réseaux se croit au-dessus des Pouvoirs publics : il lui refuse ses procès-verbaux au Sénat.

Voudra-t-il rendre des comptes à ceux qu'il emploie et qui souffrent dans leur misère : les cheminots; et à ceux qui paient : les usagers ?

Répondra-t-il à la campagne qui commence aujourd'hui ? Nous attendons, ainsi que les usagers ouvriers, sa convocation pour une discussion au grand jour.

LA FÉDÉRATION.

***

L'adhésion des Indirectes à la C. G. T. Le Congrès des Indirectes a adopté, par 468 voix contre 17 et 22 abstentions, la résolution suivante, qui précise dans quelles conditions il donne son adhésion à la C. G. T. :

Le Congrès, s'inclinant devant la décision de la majorité fédérale, décide l'adhésion à la C. G. T ;

Il déclare prononcer cette affiliation suivant la règle commune et il ne reconnaît, comme obligations, que celles qui sont incluses dans la Charte organique d'Amiens et les statuts confédéraux;

Partant, il repousse les conditions de circonstance qu'on veut imposer aux syndicats de la Fédération des Fonctionnaires;

Ces conditions constituent un statut spécial confédéral qui place les fonctionnaires hors du droit commun;

Tout en se réclamant de l'indépendance complète du syndicalisme, le Congrès refuse d'admettre un ordre moral confédéral et il entend que l'organisation conserve, au sein de la C. G. T., son indépendance et son droit de critique;

Il se prononce donc pour l'adhésion pure et simple suivant la règle commune.

ENTRE NOUS

Nous donnerons dans le prochain numéro une étude d'Allot sur le mouvement des pêcheurs bretons. On se rappelle son intéressante monographie de la grève de Douarnenez. Il n'est pas de camarade plus qualifié pour nous guider au sein du grand conflit présent.

Nous donnerons aussi une étude d'ensemble sur la nouvelle et grave crise russe, montrant pourquoi et comment la Révolution russe doit être défendue. Défendue contre ses implacables ennemis de toujours; mais défendue aussi contre elle-même, au moment où elle frappe avec d'autant plus de vigueur son opposition communiste que les prévisions de celle-ci se trouvent justifiées par les événements.

***

Prière aux abonnés dont l'abonnement a pris fin en juin d'activer l'envoi de leur renouvellement, afin de nous éviter frais et travail de recouvrement par la poste.

Le gérant : V. GODONNÈCHE.

Paris. — Imp. Nouvelle (Ass. ouv.), 11, rue Cadet.
Téléphone Gut. 30-79.
J. Amilcar, directeur. — 1190-6-27.

